

Saint-Claude, le 02 juin 2020

Monsieur le Principal

Aux

Parents des élèves nouveaux entrants
(dérogations) en classe de 5^e, 4^e, 3^e

Objet : Inscription nouveaux entrants

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer les informations relatives aux inscriptions au collège Rémy NAINSOUTA de Saint-Claude.

Les inscriptions sont obligatoires.

Elles auront lieu le mardi 7 juillet 2020 de 7h30 à 12h.

La présence d'un responsable légal et de L'ÉLÈVE est indispensable.

Pour chaque élève, vous devez fournir :

1. La notification d'affectation au collège Rémy Nainsouta
2. 4 Photos d'identité avec le nom de votre enfant au dos de chaque photo
3. Photocopies des derniers livrets de compétences (bulletins)
4. Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
5. Photocopies du livret de famille (page où figurent les représentants légaux et celle où figure l'élève)
6. Tout autre document précisant l'autorité parentale (extraits de jugement,)
7. Photocopie de l'attestation d'assurance (2020-2021);
8. Photocopies du carnet de vaccination.

Pour faciliter les inscriptions, vous remplirez au préalable les documents joints à la présente note :

1. La fiche de renseignement;
2. La fiche d'urgence (fiche destinée aux services de santé scolaire) ;

Pour les élèves qui intègrent la Section internationale, je vous invite à prévoir l'adhésion financière à L'association GSI.

Manuels scolaires

Le Collège met à la disposition des élèves les manuels scolaires dès la rentrée, qui devront être rendus à la fin de l'année dans le même état. **Il convient de les couvrir le jour même de la rentrée.** Tout livre perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé par la famille.

Je vous remercie par avance de votre collaboration et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes salutations les meilleures.

Le Principal

E. BOISDUR

